DEPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE DOUAI
CANTON D'ORCHIES
COMMUNE D'AUCHY-lez-ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°5/2019

Objet

Tarif location salle des fêtes et produits accessoires

L'an deux mil dix neuf,
Le lundi 11 Février à 19h00,
Le Conseil Municipal, s'est réuni à la Mairie, en séance publique,
Sous la Présidence de M. Guy SCHRYVE, Maire,
En suite de convocation en date du 4 Février 2019

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice sauf :

Absent(s) excusé(s): Sophie DEFLANDRE, procuration à Guy SCHRYVE, Sophie GOUWY, procuration à Aurélie BOTQUIN

Absent(s):

Secrétaire : Bénédicte COLLURA

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de délibérer sur les tarifs de location de la salle des fêtes à appliquer pour les locations à compter du 1er Septembre 2019, après les travaux de rénovation..

LOCATION SALLE DES FETES

ALCYAQUOIS			UTILISATEURS NON DOMICILIES A AUCHY-LEZ-ORCHIES		
	Vins d'honneur, lunchs, réceptions, réunions de famille... (utilisation jusqu'à 18h)	Bals, banquets, soupers, mariages, communions... (toute la journée et au-delà de 18h)		Vins d'honneur, lunchs, réceptions, réunions de famille... (utilisation jusqu'à 18h)	Bals, banquets, soupers, mariages, communions... (toute la journée et au-delà de 18h)
TARIFS	**110 Euros**	**280 Euros**	TARIFS	**300 Euros**	**450 Euros**

ALCYAQUOIS ET UTILISATEURS NON DOMICILIES A AUCHY	
Utilisation de vaisselle et verrerie (par 50 personnes)	**16 euros**
Supplément verrerie (par 100 verres)	**6 euros**
Utilisation électricité (le K.W.H.)	**0,15 euros**
Forfait de nettoyage de la salle	**50 euros**

Tarifs pour les locations en semaine

ALCYAQUOIS			UTILISATEURS NON DOMICILIES A AUCHY-LEZ-ORCHIES		
	1 journée (utilisation jusqu'à 18h)	1 journée (utilisation au-delà de 18h)		1 journée (utilisation jusqu'à 18h)	1 journée (utilisation au-delà de 18h)
TARIFS	**120 Euros**	**150 Euros**	TARIFS	**240 Euros**	**320 Euros**

VIDEOPROJECTEUR	TARIF LOCATION	**50 euros**	CAUTION	**250 euros**

CHEQUE CAUTION	**300 euros**

Après délibération, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer les tarifs proposés ci-dessus pour les locations à compter du 1er Septembre 2019.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Douai.
Ainsi délibéré,
Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE D'AUCHY-LEZ-ORCHIES * 59310 (Nord) *

Certifié exécutoire :
Compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture de Douai
Le 13 Février 2019
Et de la publication du 13 Février 2019
Auchy, le 11 Février 2019
Le Maire,

Guy SCHRYVE